

Communauté d'agglomération
Melun Val de SeineUne gare à Sénart-Melun Val de Seine
pour un bassin de plus d'un million d'habitants

Les territoires du quadrant Sud-Est francilien, qui s'étend notamment d'Evry à Melun en passant par Sénart, doivent faire face à une croissance démographique parmi les plus importantes d'Île-de-France. A ce titre, ils nécessitent de disposer d'infrastructures performantes avec les autres territoires français et européens pour accompagner le développement de cette partie du territoire francilien mal desservi et à nouveau délaissée par les projets de métro automatique du Grand Paris ou d'Arc Express.

Force est de constater que le projet de gare TGV Sénart-Melun Val de Seine à Lieusaint (scénario C) constitue une opportunité pour la Seine-et-Marne de s'intégrer à la logique de développement du Grand Paris en renforçant la qualité de sa desserte et en rééquilibrant les échanges saturés avec la capitale.

Cette nouvelle gare TGV doit être considérée comme le lien direct avec l'Île-de-France au-delà de la petite couronne. Il est vital pour les entreprises, les salariés et les citoyens de disposer d'infrastructures de communication et de systèmes de transport qui répondent à leurs besoins.

La forte capacité du quadrant Sud-Est à se développer et à concourir au rayonnement du territoire francilien ne peut être occultée. Melun Val de Seine constitue avec les agglomérations d'Evry, de Sénart 77 et 91, un bassin de 800 000 habitants qui passerait, à échéance 2025, à un million en élargissant le territoire jusqu'à Brétigny et Juvisy.

Le projet d'interconnexion Sud LGV associé à une seconde gare présente un intérêt évident et légitime en termes d'aménagement,



Agglomération Melun Val de Seine

de développement économique et d'intermodalité de nos territoires.

Cette localisation présente, entre autres, l'avantage d'une triple connexion aux réseaux TGV Nord, Est et Méditerranée. La création d'une gare TGV assurerait l'équilibre habitat/emploi du territoire Sud Seine-et-Marne mais également l'équilibre de développement territorial de l'Île-de-France vers le Sud-Est en complément de Saclay, d'Evry et de Marne la Vallée.

De plus, l'implantation de cette nouvelle gare TGV suscite l'adhésion des élus de Seine-et-Marne et de l'Essonne toutes tendances politiques confondues.

Tous ces éléments confortent le positionnement de cette nouvelle gare TGV Sénart-Melun Val de Seine à Lieusaint.

Bernard Gasnos, président

Communauté d'agglomération
Melun Val de Seine

297, rue Rousseau Vaudran
77190 DAMMARIE-LÈS-LYS
Tél. : 01 64 79 25 25
www.melunvaldeseine.fr



L'ambition francilienne du projet communautaire de Melun Val de Seine

Un territoire d'avenir : un enjeu d'aménagement et de compétitivité

Des aménagements d'envergure existent ou sont en cours de développement dans les agglomérations du quadrant Sud-Est francilien, représentant un pôle significatif de populations et d'emplois. Il est donc logique et pertinent de penser que ce bassin est et restera un pôle de développement démographique attractif de tout premier plan pour l'Île-de-France.

Sénart a démontré dans son cahier d'acteurs sa capacité à accueillir la nouvelle gare TGV qui bénéficie d'une desserte routière importante, de fonciers exceptionnels pour son développement et d'un parc de stationnement évolutif.

Première communauté d'agglomération francilienne, organisée autour de Melun, ville chef-lieu du département, **Melun Val de Seine** a travaillé intensément sur l'attractivité de son territoire.

Les quatorze communes qui la composent ont élaboré une feuille de route d'actions structurantes. Elle est à l'origine d'importants projets qui impactent en profondeur la géographie de ce territoire. En outre, le projet communautaire de Melun Val de Seine se veut réaliste et pragmatique, en phase avec les perspectives de la Région Île-de-France et du Département de Seine-et-Marne et vise la complémentarité avec les territoires voisins, au premier rang desquels Sénart.

Melun Val de Seine est qualifié de territoire d'intérêt national et régional avec ses 109 000 habitants, un taux d'emploi de 95 % et un tissu économique solide et diversifié : plus de 6 000 entreprises et 47 500 emplois, 600 hectares pour 30 parcs d'activités. **Quelques 400 nouveaux hectares en projet garantissent, à moyen terme, une offre de création d'emplois et de foncier de qualité aux entreprises.**

De nouveaux espaces d'activités

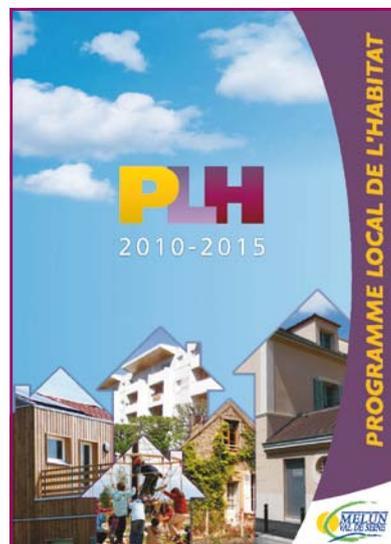
Le pôle aéronautique de Melun-Villaroche

Le site de Melun-Villaroche avec la présence de la SNECMA, groupe Safran, et de ses 4 000 salariés est un site de développement exceptionnel. Il bénéficie d'une activité d'aérodrome avec une piste d'atterrissage-décollage de 2 km, pour accueillir des moyens porteurs de type Boeing 737 et Airbus A320.

Ce site a été transféré aux collectivités territoriales de Melun Val de Seine, du SAN de Sénart et du Conseil général de Seine-et-Marne constituées en syndicat mixte en 2007.

L'opportunité de ce transfert représente un atout incontournable pour l'aménagement du territoire. A 80 % sur Melun Val de Seine, le site est intégré au pôle de compétitivité ASTech Paris Région

Sur le plan de l'habitat, Melun Val de Seine s'est dotée d'un outil de prospective en adoptant son plan local de l'habitat (PLH) avec un objectif volontariste de 600 logements par an sur les 10 prochaines années.



A ces objectifs viennent s'ajouter ceux de la reconquête du territoire grâce à une densification de certains quartiers en partie en friche ou à dynamiser. En développant de nouveaux quartiers mixtes alliant habitat, emploi, déplacement, l'agglomération Melun Val de Seine propose **une capacité d'accueil de plus de 30 000 habitants et 10 000 emplois sur les dix prochaines années.**

Associant les enjeux de logement, de maîtrise du foncier, d'équipement et de développement économique, Melun Val de Seine ambitionne de constituer des pôles forts autour desquels s'organiseront des bassins de vie et qui offriront à leurs habitants les moyens de se loger, de travailler, de se déplacer et de pratiquer des loisirs sur place.

Melun Val de Seine se bat pour gagner les moyens de son développement qui ne pourra pleinement aboutir qu'avec une reconnaissance de son dynamisme et de son attractivité.

Cela se traduit dans son projet communautaire Cap 2013 par une recomposition urbaine de la ville sur la ville et des initiatives de maillages multimodaux notamment le Tzen Melun-Sénart-Corbeil-Evry.



Aérodrome Melun Villaroche

(aéronautique et spatial). Le pôle d'activités de Melun-Villaroche bénéficie d'un foncier immédiatement disponible pour accueillir

des entreprises industrielles et tertiaires sur près de 60 hectares et quelque 9 000 m² de locaux d'activités ainsi que trois hangars auxquels s'ajoutent également les projets potentiels à proximité, notamment la zone d'activités de 150 hectares à Crisenoy.

Son développement est prévu pour une surface d'environ 450 hectares au projet de Schéma directeur de la Région Île-de-France qui s'ajoutent aux surfaces déjà urbanisées ou urbanisables.

Le quartier centre gare, à Melun

Pour Melun Val de Seine, le développement durable n'est pas un simple slogan. La prochaine création d'un pôle d'échange multimodal en est la preuve. Sur le secteur de la gare de Melun, l'objectif est de favoriser les déplacements en site propre. C'est un vaste projet autour de la gare à redessiner sur 6 hectares pour les 40 000 voyageurs qui empruntent ce lieu sur les lignes R et RER D.

Parallèlement au pôle de la gare routière, des logements et un centre d'affaires de 60 000 m² verront le jour. Les entreprises qui s'implanteront sur ce site seront à 25 minutes en train direct de Paris Gare de Lyon et à 15 minutes de la future gare TGV à



Quartier centre gare de Melun

Lieusaint. In fine, l'emploi, l'habitat et les transports forment encore le triptyque incontournable de l'action communautaire.

Par ailleurs, dans moins de trois ans, la gare de Melun accueillera le bus à haut niveau de services, le Tzen, la reliant aux gares RER de Corbeil-Essonnes et de Lieusaint-Moissy. D'autres lignes relieront Melun au centre de Sénart tout en desservant la plateforme aéronautique de Melun-Villaroche.

De nouveaux éco-quartiers

Le quartier Saint-Louis



Le Clos Saint Louis, à Dammarie-lès-Lys

En partie en friche industrielle, le quartier Saint-Louis, à Dammarie-lès-Lys s'étend sur 130 hectares et longe la Seine sur 2 km. Cet espace présente une réelle opportunité de reconversion urbanistique au cœur de l'agglomération qui prend toute sa dimension dans la démarche de reconquête en éco-quartier d'un site industriel abandonné.

Il s'agit de créer un nouveau quartier tourné vers le fleuve. De fortes contraintes ont été

fixées pour associer intelligemment emploi, habitat et transport tout en favorisant mixité économique et sociale.

Le programme envisagé porte sur 4 200 logements, 70 000 m² d'activités, 60 000 m² de bureaux, 20 000 m² de pôle commercial thématique, un hôtel de 120 chambres, 47 000 m² d'équipements publics (groupe scolaire, gymnase, centre de loisirs, crèche, etc) permettant de créer 5 000 emplois (soit près de 10 % des emplois de l'agglomération).

La Plaine de Montaigu

Cet espace d'environ 55 hectares au Nord de Melun est conçu comme un espace de nature aux portes de la ville de par son inscription dans un paysage à dominante agricole. Il sera

exemplaire tant en termes de préservation et transmission du patrimoine que de vie quotidienne. L'humain est au centre des réflexions avec **une nouvelle offre d'environ 2 500 logements** instaurant mixité sociale et fonctionnelle.

Ce futur éco-quartier proposera un pôle culturel, un parc des sports, un parc floral et végétal. Il favorisera la création d'emplois par la proximité du pôle de santé et du **futur parc d'activités économiques Les Hautes Bornes d'environ 30 hectares programmé sur Melun/Rubelles.**

Par ailleurs, La Plaine de Montaigu sera desservie en transport en commun en site propre.

Melun Val de Seine porte un vrai projet d'avenir.



La Plaine de Montaigu, à Melun

Une implantation optimale pour une métropole d'avenir

Des perspectives à anticiper

La nouvelle gare TGV à Lieusaint répond pleinement à une parfaite insertion dans l'environnement : les contraintes environnementales et la préservation des intérêts des riverains concernés, de la vallée de la Seine au plateau Briard, sont d'ores et déjà intégrées comme une composante majeure du projet, notamment par un tracé au maximum en souterrain.

Les territoires du quadrant Sud-Est francilien inscrivent la plus forte hausse de population et d'emplois et donc de trafic potentiel prévu à l'horizon 2020 avec un impact positif sur les liaisons province/province.

De plus, le rayonnement de clients dans le scénario C sera bien plus important en raison d'un périmètre plus large de potentiels de développement sans contrainte avec un foncier maîtrisé aussi bien par Melun Val de Seine que Sénart.

90 % de l'offre TGV est concentrée dans les gares parisiennes alors que plus de 80 % des Franciliens habitent à l'extérieur de Paris. Permettre aux Franciliens du Sud-Est de voyager en TGV au départ de Lieusaint plutôt que de Paris soulagera les

gares actuelles. Elle est également idéalement positionnée au carrefour de l'Essonne, du Val-de-Marne et de la Seine-et-Marne avec une forte attraction en nombre de passagers.

En matière d'accessibilité, le scénario C présente l'avantage d'une bonne desserte routière notamment par rapport au site de Villeneuve-Saint-Georges (scénario A') qui connaît une saturation de la RN 6 et du pont sur la Seine. Il présente aussi l'avantage de supporter l'augmentation significative du transit par la gare du RER D par rapport à Villeneuve-Saint-Georges.

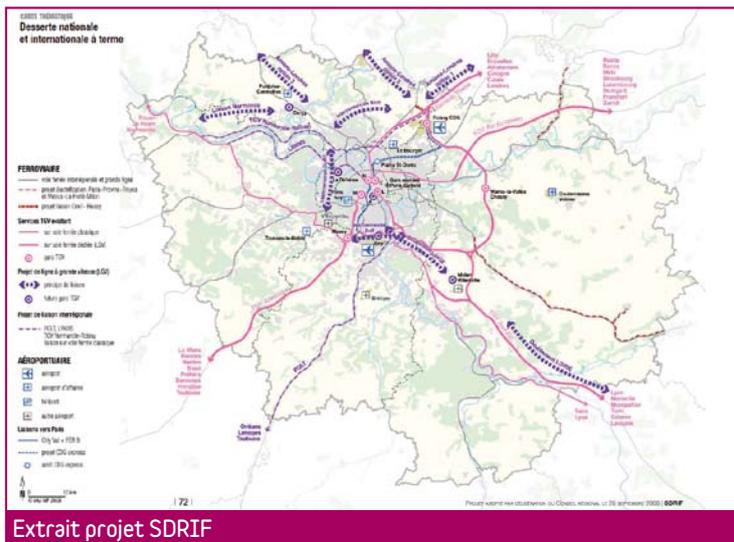
L'accès de ces usagers à la gare TGV signifierait une congestion plus importante des liaisons qui empruntent la ville. Les bouchons de la route nationale 6 et du pont de Villeneuve seraient ainsi amplifiés tout comme le transit par la gare du RER D.

Il est important de mentionner les études en cours de lancement sur le projet de LGV Paris-Orléans-Clermont-Lyon (POCL). Un scénario pourrait comporter un passage par le secteur de Melun-Sénart, ce qui justifierait encore davantage la pertinence d'une implantation de l'interconnexion Sud à Sénart. L'interconnexion ainsi conçue constituerait un gain évident pour les usagers du Sud de la France désirant se rendre dans l'Ouest de la France et réciproquement.

Les objectifs et orientations du projet de schéma directeur de l'Île-de-France (SDRIF) identifient clairement la construction d'une nouvelle gare TGV du Sud Seine et Marne à la hauteur de Sénart-Melun-Villaroche.

Le constat est simple : l'agglomération melunaise par sa capacité de développement tant en termes de population que d'emplois avec son statut d'agglomération chef lieu, est tout à fait légitime à se positionner en faveur de l'arrivée d'une gare TGV, Sénart-Melun Val de Seine à Lieusaint.

Avec les autres territoires qui composent le Sud-Est francilien, elle concourt pleinement au développement du Sud Seine-et-Marne, au développement du Sud-Est francilien, au développement des transports ferroviaires et au développement de l'Île-de-France.



Extrait projet SDRIF

Les chiffres et données clés :

- ▶ 1^{ère} Communauté d'agglomération et Chef-lieu de Seine-et-Marne
- ▶ 14 communes et plus de 109 000 habitants (population totale 2007)
- ▶ 6 300 entreprises et 47 800 emplois
- ▶ Indicateur de concentration d'emploi : 102,6 (emplois/actifs)
- ▶ 450 hectares de parcs d'activités économiques et 200 ha en projet
- ▶ 122 km de piste cyclables à terme
- ▶ 1/3 d'espaces verts
- ▶ un pôle de loisirs : complexe cinématographique, billard, bowling, karting, restaurants, patinoire, salle de spectacles, espaces associatifs...
- ▶ 1^{er} employeur : Snecma, groupe Safran

Situation géographique et moyens d'accès :

- ▶ A 48 km de Paris
- ▶ Desservi par N104 (17 km), A5 (8 km) et A6 (15 km)
- ▶ A 35 km d'Orly
- ▶ A 70 km de Roissy-Charles de Gaulle
- ▶ En train, Melun est à 25 minutes de Paris Gare de Lyon (toutes les ½ h)
- ▶ En RER, à 45 minutes (tous les ¼ h)
- ▶ Desserte TGV vers Lyon et Marseille

